Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 02.06.10 | 43e année | No 13

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Respect, dialogue et courage!

La population du canton de Neuchâtel représente environ 2% de la population suisse et, cette dernière, le 1% de la population européenne. Ces chiffres devraient nous inciter à la modestie et à l'ouverture d'esprit. C'est grâce aux échanges, qu'ils soient culturels, philosophiques, scientifiques ou économiques, que notre collectivité peut évoluer, se développer et prospérer.

Dans un monde qui change rapidement et de manière peu prévisible, les Autorités politiques ont un important rôle à jouer au service de la démocratie.

Nous devons faire tout notre possible pour être à la hauteur de l'exigence liée à notre engagement au service de la collectivité et de la population.

Une nécessité: il nous faut réunir nos forces.

Il s'agit de résoudre les problèmes actuels et de préparer le futur. De nombreux défis n'attendent plus d'être relevés, que ce soit dans la Santé, l'Education, l'Urbanisme, l'Energie, le Logement ou les Transports.

Les Autorités communales et cantonales se doivent de travailler ensemble afin de construire l'avenir de notre communauté neuchâteloise et celui de notre République.

A cet effet, trois vertus essentielles: le respect, le dialogue et le courage.

Longue vie à la démocratie!

Olivier Arni
Conseiller communal

De gauche à droite; Gilles Perret, Chantal Lafontant-Vallotton, Françoise Jeanneret et Christophe Valley.

Le Millénaire prend forme

A moins d'une année avant l'ouverture du Millénaire, la Ville dévoile le préprogramme des festivités. Celles-ci se déclineront selon six regards; l'identité, la culture, la religion, l'urbanisme, la politique et l'économie. Les réjouissances comportent des manifestations «grand public» proposées par le Bureau du Millénaire, une programmation associée contenant les quarante projets retenus ainsi qu'une exposition au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel .

La Ville de Neuchâtel réalisera les manifestations de grande envergure estampillées productions Millénaire comme la fête du 1er Août, par exemple. Les festivités, elles, commenceront le 24 avril 2011 par la cérémonie d'ouverture du Millénaire. Un gâteau d'anniversaire sera symboliquement partagé et des bougies seront disposées de part et d'autre du centre-ville.

La programmation associée

Le Bureau du Millénaire a présenté mardi les projets retenus pour la programmation des festivités autour du thème «Neuchâtel autrement». Parmi les 110 projets qui avaient été déposés en fin d'année passée, une quarantaine a été sélectionnée. Durant les cinq mois du Millénaire, une monnaie commémorative sera mise en circulation. Il sera possible de payer en Batz du Millénaire dans de nombreux commerces neuchâtelois (voir les pages 8-9).

Au cœur du Millénaire

Pour marquer mille ans d'histoire, le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MAHN) mettra sur pied l'exposition «Neuchâtel; une histoire millénaire». Celle-ci racontera Neuchâtel au travers d'un parcours ludique et interactif. Les visiteurs auront l'occasion de découvrir cette exposition en français, en allemand ou en anglais. Organisée dans les salles du rez-de-chaussée du MAHN, cette exposition sera agrémentée d'un riche calendrier de manifestations et autres animations. (ak) Préprogramme complet sur www.1000ne.ch

Le Village du monde accueillera les supporters durant la Coupe du monde de football 2010.

Une délégation neuchâteloise s'est récemment rendu à Guimarães, dans le nord du Portugal.

La 10e édition de Festi'neuch démarre jeudi et se prolongera durant tout le week-end.

Falk Frères SA

«Parquets - Tapis - PVC»

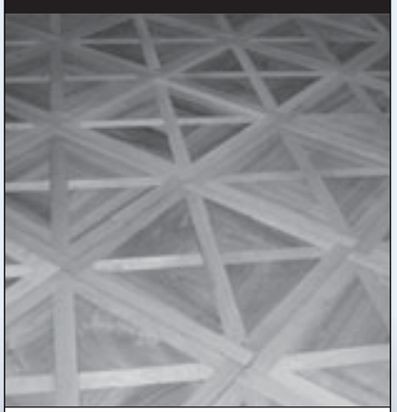

Réparation - Ponçage

Sablons 35 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 77 60
Natel 079 637 33 19
www.falkfreres.com

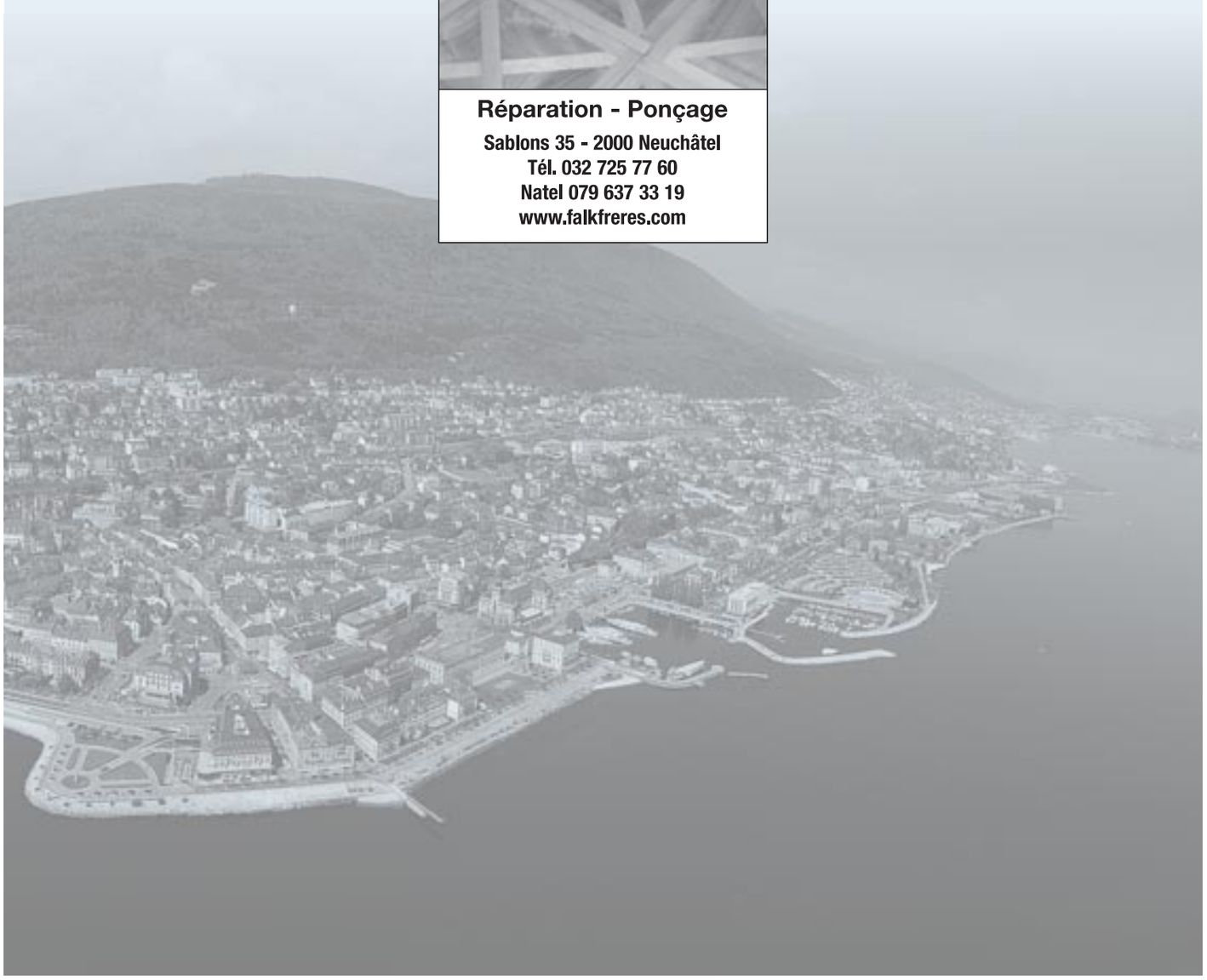

Dans ce numéro

Six regards sur Neuchâtel

Les festivités du Millénaire se décliner ont selon six regards. Elles rassembleront des Productions Millénaire, une programmation associée ainsi qu'une exposition du Musée d'art et d'histoire.

Page 8

Le Batz du Millénaire

Une monnaie commémorative sera mise en circulation durant les festivités du Millénaire. Le public pourra payer ses courses en Batz du Millénaire dans la plupart des commerces neuchâtelois.

Page 9

Rénovation nécessaire

Le collège de la Promenade-Sud devra subir d'importants travaux de rénovation destinés à la création de nouvelles classes enfantines. Pour ce faire, le Conseil général se prononcera sur un crédit de 4'790'000 francs.

Page 10

Assurer une présence

Hubert Péquignot, directeur de Caritas Neuchâtel explique la nouvelle prestation proposée aux Neuchâtelois. Il s'agit d'accompagnement en fin de vie à domicile, dans les homes et les hôpitaux.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de «Vivre la ville » paraîtra le mercredi 9 juin.

Les supporters de football pourront suivre les exploits de leurs équipes favorites aux Jeunes-Rives

En 2008, les supporters de l'équipe suisse de football étaient venus nombreux pour soutenir la Nati. • Photo: archives

Un village pour accueillir les fans de foot

La place rouge des Jeunes-Rives se muera en Village du monde à l'occasion du Mondial 2010 de football qui aura lieu du 11 juin au 11 juillet. Les supporters pourront suivre l'ensemble des matches de la Coupe du monde sur écran. Composé de 45 stands, le Village s'étendra sur une surface de 6000 mètres carrés en marge des rives pour conserver l'accès au lac.

La philosophie reste la même que pour le village de l'Euro 2008 : la Ville met les infrastructures à disposition des intéressés. «Les stands peuvent aussi bien être loués par des sociétés que par des particuliers», a indiqué Pascal Sandoz, directeur de la sécurité, des infrastructures et énergies de la Ville. Les inscrits définissent eux-mêmes la durée d'exploitation du stand. Ils ont la possibilité de rester durant tout le Mondial comme pour un seul week-end au prix de 96 francs par jour pour 50 m^2, énergie et liaison TV inclus.

Gestion des déchets

La Ville a décidé d'innover en matière de gestion des déchets. Pour ce faire, après avoir pris langue avec les minéraliers de la place, elle a accordé un contrat d'exclusivité à la société Sousa vins pour la distribution des boissons. En échange, le minéralier s'engage à assurer la chaîne de froid et à gérer l'ensemble des déchets. Les boissons seront servies dans des gobelets et non dans des bouteilles, excepté pour le vin. «Une consigne de 10 francs sera demandée pour les bouteilles de vin», commente Pascal Sandoz. Outre la gestion des déchets, la Ville se soucie également du confort de ses habitants. Deux sonomètres seront installés dans le secteur dans le but de préserver le voisinage des nuisances sonores.

Des médiateurs à l'écoute des supporters

Une équipe de médiateurs sera à disposition du public dans le Village du monde, comme lors de l'Euro. Elle sera composée de professionnels et d'étudiants du domaine de la médiation. «Cette expérience compte comme un stage pratique dans leur formation», explique le commandant Jean-Louis Francey. L'équipe compte déjà 17 médiateurs. La Ville a pour objectif d'en réunir 25. Toute personne intéressée peut s'annoncer auprès de la police au moyen d'un formulaire disponible sur www.policeneuchatel.ch. Une formation préalable de trois soirs sera dispensée aux personnes inscrites. «L'écoute constitue la principale qualité d'un médiateur», a relevé Jean-Louis Francey. L'équipe aura pour tâche d'informer les supporters et également de les calmer si nécessaire.

Il reste de la place

Le Village du monde prendra forme le vendredi 11 juin, pour autant que le temps permette le démontage dans les délais du chapiteau de Festi'neuch. Sur les 2'250 mètres carrés à louer sur la place rouge des Jeunes-Rives, 1600 sont déjà réservés. Il reste encore une trentaine de stands à exploiter. Les horaires d'exploitation ainsi que toutes les informations nécessaires sont disponibles sur www.neuchatelville.ch, lien Village du monde ou au 032 722 22 22. Il ne reste plus qu'à espérer que le Village du monde rencontrera autant de succès qu'en 2008 ! (ak)

Délégation de la Ville en visite dans la cité du nord du Portugal à l'invitation des autorités municipales

Ambassade à Guimarães

Une délégation emmenée par la présidente du Conseil communal Françoise Jeanneret et le président du Conseil général Blaise Péquignot s'est rendue récemment à Guimarães à l'invitation des autorités de cette cité du nord du Portugal. Elle y a rencontré le maire avec qui elle a visité les infrastructures culturelles et sportives de cette ville de 160'000 habitants. Guimarães sera capitale européenne de la culture en 2012.

La mairie de Guimarães se situe au cœur des vieux quartiers du centre-ville magnifiquement réhabilité. • Photo: sp

Située à une demi-heure de Porto, Guimarães vit surtout de l'agriculture, du textile et de la coutellerie. Considérée comme la ville la plus importante du pays en matière culturelle, cette cité a su magnifiquement restaurer ses vieux quartiers, à tel point que son centre historique est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2001.

Conséquence de l'Euro 2008

Suite au séjour à Neuchâtel de l'équipe nationale de football du Portugal durant l'Euro 2008, les autorités de Guimarães, encouragées par l'importante communauté portugaise neuchâteloise, ont souhaité nouer des liens privilégiés avec notre cité. Le Conseil communal a accueilli favorablement cette initiative et répondu positivement à l'invitation du maire Antonio Magalhães. C'est ainsi qu'une délégation composée de Françoise Jeanneret et Blaise Péquignot, accompagnés du chancelier Rémy Voirol, du délégué culturel Patrice Neuenschwander, et de l'ingénieur communal Antoine Benacloche, a passé trois jours à Guimarães durant le week-end de l'Ascension.

Imposant centre culturel

Sous la conduite du maire et de ses adjoints, Francisca Abreu (culture), et Amadeu Portilhas (sports et environnement), la délégation neuchâteloise a visité la ville, son château, ses monuments historiques, ses parcs publics et surtout ses infrastructures culturelles et sportives. Guimarães possède un vaste centre culturel qui regroupe deux salles de spectacles, un restaurant doté d'une scène pour les concerts, un musée d'art contemporain, un café internet et différents locaux à l'usage du public. La ville dispose également d'un palais des sports et des expositions, d'une université, d'un stade d'athlétisme avec piscines couvertes, d'un centre d'entraînement national pour le volleyball et d'un grand stade de football.

Capitale européenne de la culture

Le chômage important qui prévaut dans la région constitue le principal souci auquel doivent faire face les autorités. Le maire a expliqué combien l'industrie du textile souffrait de la mondialisation et de la concurrence des pays asiatiques. L'action principale de la Municipalité consiste dès lors à soutenir cette partie de la population sans travail et à œuvrer à sa requalification. La Ville poursuit par ailleurs ses efforts en matière de réaménagement urbain et de réhabilitation de quartiers entiers. D'importants investissements seront effectués dans ce sens avant et pendant l'année 2012, millésime durant lequel Guimarães sera capitale européenne de la culture.

A Neuchâtel pour le Millénaire

Françoise Jeanneret a invité le maire à se rendre à Neuchâtel en 2011 à l'occasion du Millénaire. D'ici-là, les deux cités s'efforceront de mieux se connaître et d'initier quelques collaborations dans les domaines du sport et de la culture.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14h à 17h ou sur demande préalable.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Dès le 30 janvier, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 15 août, exposition «De Rio à Neuchâtel – les enfants du cirque». Dimanche 7 juin à 14, 15 et 16 heures, démonstration publique des automates Jaquet-Droz.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 1er août, exposition «Les machines de Léonard de Vinci». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), fermeture du 31 mai au 4 juin. Vendredi 4 juin à 18h, vernissage de l'exposition temporaire Günter Grass-Bestiarium. Entrée libre. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 4 juillet, exposition Philippe Roman, peintures.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 19 juin, exposition Michel Bühler, gouaches et techniques mixtes et Romana Brühlmann, acryliques. Ouvert me-sa de 9 à 12 heures, et de 14 à 18 heures, di de 14 à 18 heures ou sur rendez-vous au 079 255 03 08.

Concerts

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jeudi 3 juin à 19 heures, concert de musique classique par la flûtiste Myriam Ramseyer. Chapeau. Location: tél. 079 255 03 08.

Divers

Péristyle de l'Hôtel de Ville, samedi 5 juin de 10 à 16 heures, journée d'information et de dialogue organisée par l'association www.droitsdupatient.ch exposition, apéritif. A 14 heures, conférence et débat sur les droits du patient. Invitée: Sandra Jeanneret-Broyot, directrice des soins de l'Hôpital neuchâtelois accompagnée de Natacha Pittet, juriste.

Association culture, excursions, nature (ACEN), dimanche 6 juin, excursion: «Via Salina et château de Joux». Inscription par écrit chez M. Yvan Renevey, Bellevaux 26, 2000 Neuchâtel, e-mail: info@acen.ch, jusqu'au vendredi 4 juin.

Brasserie Le Cardinal, lundi 7 juin à 18h30, les lundis des mots: Günter Grass, lecture en français et repas. Inscription: www.leslundisdesmots.ch

L'actualité culturelle

Conférence publique

Le Lyceum Club recevra jeudi 3 juin, Franziska Tschan Semmer, professeure ordinaire de psychologie du travail et des organisations à l'Université de Neuchâtel, pour une conférence publique sur le thème «Femmes et travail».
Bien que la majorité des femmes aient actuellement une activité rémunérée, la réalité au travail montre toujours de grandes disparités entre hommes et femmes.
Les thématiques suivantes seront développées: choix de la profession, carrière et leadership. La conférencière montrera également en quoi les attentes envers les femmes ainsi que les attentes des femmes vis-à-vis du travail diffèrent de celles des hommes.
Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, jeudi 3 juin à 20 heures. Entrée: Fr. 12.–; membres du Lyceum Fr. 8.–; jeunes en formation gratuit.

Le bestiaire de Günter Grass

Le Centre Dürrenmatt accueillera du 5 juin au 12 septembre l'exposition «Günter Grass – Bestiarium» consacrée au bestiaire du prix Nobel de littérature, Günter Grass.
C'est à travers ce que Grass appelle ses «animaux héraldiques», escargot, rat, turbot, crapaud qu'il exprime les deux hémisphères de sa vocation; plasticien d'un côté et écrivain de l'autre. Le bestiaire révèle l'unité thématique que l'on retrouve à la fois dans la création graphique et dans le travail littéraire. Il montre l'imbrication et le rapport fertile qui relie les deux activités.
«Bestiarium» met en évidence le dessinateur, l'artiste plasticien, un aspect prédominant au début de sa carrière d'artiste qui a été progressivement occultée au profit de sa carrière d'écrivain au succès fulgurant.
Centre Dürrenmatt, Pertuis-du-Sault 74, du 5 juin au 12 septembre. Vernissage vendredi 4 juin à 18 heures. *(photo Günter Grass, Grosse Unke © Günter Grass + Steidl Verlag)*

Equilibre entre emploi et famille

Mardi 8 juin, Katja Branger de l'Office fédéral de la statistique donnera une conférence à l'Hôtel des associations, sur le thème «L'équilibre entre emploi et famille sous l'angle statistique». L'oratrice livrera les dessous des chiffres à la demande du service de consultation de caP.
Qui des mères ou des pères accomplissent le plus d'heures si on additionne à la journée de travail les tâches domestiques et familiales? Le modèle «traditionnel» de l'homme qui travaille à plein temps et de la femme au foyer s'applique-t-il encore à la majorité des couples en Suisse? Ces questions qui apparaissent souvent au détour de discussions informelles en famille ou entre amis pourront trouver réponse. Certaines représentations, confrontées à la réalité des chiffres, risquent alors d'être bousculées.
Hôtel des associations (salle verte), rue Louis-Favre 1, mardi 8 juin de 20 heures à 21h30.

Le festival neuchâtelois s'emparera des Jeunes-Rives du 3 au 6 juin pour une 10e édition

Festi'neuch: c'est parti!

La 10e édition de Festi'neuch démarre jeudi soir avec une soirée d'ouverture haute en couleurs. Le groupe de rock zurichois My Heart Belongs To Cecilia Winter ouvrira les feux dès 18h45 sur la scène lacustre. Mika et les Moonraisers – têtes d'affiches de ce jeudi soir – se produiront sous le chapiteau.

Le groupe Cypress hill qui vient de sortir un nouvel album se produira vendredi sous le chapiteau • Photo: sp

Le groupe helvétique des Moonraisers viendra remplacer Stress. Le rappeur suisse s'est vu contraint d'annuler l'ensemble de ses prochains concerts en raison de problèmes de santé. Cette mésaventure ne devrait pas porter préjudice au bon déroulement de la soirée du jeudi pour laquelle il ne reste pratiquement plus de billets! Quant à la soirée de vendredi, avec 11'500 spectateurs sur le site, elle est d'ores et déjà «sold out».

Les artistes suisses sur le devant de la scène

Cette année, de grosses têtes d'affiches figurent au programme de Festi'neuch. L'artiste pop Mika viendra en exclusivité suisse jeudi soir. Le lendemain, le groupe hip-hop américain Cypress Hill jouera sous le chapiteau. Le festival laisse également une place importante aux artistes suisses. Les Rambling Wheels auront la chance de se produire vendredi soir sous le chapiteau. Le groupe My Heart Belongs To Cecilia Winter et le trio genevois des Stevans se succéderont jeudi soir sur la scène lacustre. Le lendemain, ce sont les membres de La Dixion qui enflammeront à leur tour cette même scène.

Des gobelets pour préserver l'environnement

Pour sa 10e édition, Festi'neuch introduit l'utilisation de gobelets lavables et réutilisables. Une consigne de deux francs sera demandée pour chaque verre. Près de 115'000 gobelets seront lavés chaque jour dans une station de lavage dans le but de les réutiliser sur le site. Un quart des gobelets utilisés sera spécialement illustré aux couleurs de la 10e édition de Festi'neuch.

Happy End!

Festi'neuch se poursuit toute la nuit durant les soirées Happy End au Casino de la Rotonde. A l'occasion des 10 ans de la manifestation, les festivaliers auront l'occasion d'entrer gratuitement à la soirée Happy End du jeudi soir et un feu d'artifice sera tiré vers 23h30. (ak)

Chronique culturelle

Architectes poètes

Les architectes sont des poètes. Leurs vers à rimes riches s'écrivent dans l'espace. Exemple: cette audacieuse passerelle aérienne reliant les Jeunes-Rives au quai Ostervald par dessus l'ancien port ou encore ce centre de congrès semi-enterré dont le toit en pente douce s'apparente à une terrasse qui s'élance avec audace vers le lac à travers les Jeunes-Rives. Ces métaphores spatiales font partie de deux projets imaginés par de jeunes architectes dans le cadre du concours Europan pour revitaliser l'ancien site d'Expo.02, projets qui étaient exposés la semaine passée sous le chapiteau de Festi'neuch. Notre ville a eu le bonheur d'accueillir pendant trois jours quelque 400 de ces jeunes poètes de l'espace qui construisent nos maisons et modèlent notre environnement urbain. A voir les croquis esquissés par ceux qui ont planché dans le cadre du Forum Europan sur la revitalisation du vallon de la Serrière, on se prend à rêver à de petits télésièges et à des chemins en colimaçon autour d'un ancien silo. A n'en pas douter, les architectes sont des artistes et le monde serait plus beau s'ils avaient tout pouvoir de le remodeler selon leur inspiration!

Patrice Neuenschwander

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

Les dix-huit espèces de chauves-souris vivant sur le territoire communal sont menacées de disparaître

Chauves-souris en danger

Le Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO) lance un appel à la population visant à repérer la présence de chauves-souris dans les bâtiments ou les arbres creux à Neuchâtel. Inscrite dans le cadre de l'action « Faune » du programme « Nature en ville », cette mesure vise à favoriser la sauvegarde des chauves-souris sur le territoire communal.

Oreillard brun. Cette espèce est recherchée principalement aux Cadolles et à la Coudre • Photo: J.-J. Grezet

Les colonies établies dans des bâtiments peuvent aisément être repérées par leur signature. Elles laissent très souvent des petits tas de guano disséminés sur le plancher des combles ou encore sous les avant-toits, au pied des façades ensoleillées. Les colonies qui occupent les arbres sont plus discrètes. Seule l'observation directe des animaux quittant ou regagnant une cavité permet de noter leur présence.

Des chauves-souris à proximité des forêts

Le CCO s'intéresse tout particulièrement aux quartiers situés dans le haut de la ville à proximité de la forêt (Maujobia, Cadolles, rue de l'Orée, la Coudre) ainsi qu'à Chaumont. Les chauves-souris s'installent principalement aux abords des forêts qui constituent un riche terrain de chasse. Les alentours des grands parcs arborés (Saint-Nicolas, Petit-Pontarlier, Jehanne-de-Hocheberg) représentent également des gîtes de choix pour ces mammifères volants.

Localiser les colonies pour mieux les protéger

Une bonne connaissance des espèces et de la localisation de leurs colonies permettra au CCO de garantir leur protection. Les spécialistes du Centre mettront sur pied un service de conseil aux propriétaires et aux maîtres d'œuvres dans le but d'éviter de détruire accidentellement les habitats des animaux lors de rénovations de toitures ou d'abattage d'arbres. Cette mesure permettra de concilier restauration du patrimoine bâti et conservation des chauves-souris.

Pour plus d'informations, consulter le site

- **www.mhnc.ch/default.asp/4-0-5267-8016-113-207-1/.**

Rapporter vos observations à l'antenne neuchâteloise du CCO au 078 725 88 47.

Soirée d'observation des chauves-souris publique et gratuite: le 19 juin à 21h30 à l'étang du Jardin botanique de la Ville.

La Ville jeune

Collège de la Promenade, samedi 5 juin de 10 à 12 heures, vente du passeport vacances.
Le passeport vacances est vendu au prix de Fr. 50.–. Pour trois enfants ou plus d'une même famille, le prix est de Fr. 120.–, sur présentation du livret de famille.
Toutes les personnes qui ont quelques heures à consacrer au PVJ pour accompagner les enfants dans leurs visites et balades sont les bienvenues et peuvent s'annoncer au 078 897 45 97. Plus d'informations sous: www.passeportvacancesne.ch

Queen Kong Club (quai Ph.-Godet 20), vendredi 4 juin (portes à 23h), With Love: Brüme (Yverdon), Anorak (Amiens/Fuck a Duck/Manitou Music) + Dj. Entrée: 23h/Fr. 7.– drink inclus.
Samedi 5 juin (portes à 23h), With Love: Plastique de rêve (Berlin/Space factory), Feldermelder (Fribourg/Everest record) live, Luft + Gregorythme live (Lausanne), Fred (Lausanne), Junior (Neuchâtel), Homo Electronicus Crew (Neuchâtel). Entrée: 23h/Fr. 7.– drink inclus.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

Football
Mercredi 2 juin, stade de la Maladière, 19h, Béroche-Gorgier I 2e ligue-Audax I 2e ligue, finale coupe neuchâteloise actifs.
Jeudi 3 juin, terrain du Chanet 1, 20h, Xamax-Cornaux, vétérans.
Vendredi 4 juin, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h, Helvetia-Cressier, vétérans.
Samedi 5 juin, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 9h, Serrières E2-Cornaux, juniors E.
A 10h30, Serrières D2-Marin, juniors D.
A 13h, Serrières C1-Etoile, juniors C.
A 15h30, ASI Serrières-Vevey, inters A.
A 17h30, Serrières II-Bôle, 2e ligue.
Samedi 5 juin, terrain naturel de Pierre-à-Bot, 14h30, Serrières C2-Dombresson, juniors C.
Samedi 5 juin, terrain du Chanet 1, 15h, Xamax-Thun, M14.
Samedi 5 juin, stade de la Maladière, 16h, Xamax M21-Team Vaud, 2e ligue inter.

Dimanche 6 juin, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 13h, Audax-Fleurier, 3e ligue.

Hockey sur gazon
Samedi 5 juin, ancien terrain synthétique de Pierre-à-Bot, 15h, Neuchâtel 2-Stade Lausanne 2, 1re ligue.
Dimanche 6 juin, ancien terrain synthétique de Pierre-à-Bot, 13h, Neuchâtel HC-Stade Lausanne, LNA.

Le Bureau du Millénaire dévoile une pré-programmation des festivités qui débuteront le 24 avril 2011

Six regards portés sur le Millénaire

La programmation du Millénaire a été dévoilée mardi à la population. Les 1000 ans de la ville seront célébrés du 24 avril au 25 septembre 2011. Durant ces cinq mois, plusieurs manifestations seront mises sur pied. Elles porteront six regards différents sur le millénaire de Neuchâtel. Ces événements seront constitués de productions Millénaire ainsi que d'une programmation associée.

Les productions du Millénaire seront entièrement réalisées et produites par la Ville de Neuchâtel. Elles regrouperont toutes les importantes manifestations destinées au grand public. La fête inaugurale le jour de Pâques, le Tour de Romandie (cyclisme), la Fête nationale ainsi que la clôture du Millénaire font notamment partie de cette catégorie. La programmation associée se compose des quarante projets retenus suite à l'appel lancé en fin d'année passée.

Identité : Neuchâtel, c'est quoi ?

Le premier de ces sept regards doit permettre aux Neuchâtelois de s'interroger sur la perception qu'ils ont de leur ville ainsi que sur le regard que les autres posent sur Neuchâtel. Plusieurs témoignages mettront en évidence l'évolution de la société neuchâteloise entre le passé et le présent. Ce regard représente également un moyen de sensibiliser la population à l'histoire de Neuchâtel qui possède plusieurs ONG s'engageant pour des missions humanitaires au-delà des frontières.

Evénements: *Mémoire en boîte*, Association ethnographiques.org. *Neuchâtel, 1000 visages*, Photo-Club. *100 ans après*, Association Rir'Attitude. *Bal du Millénaire*, Junior Entreprise / Association Belles-Lettres. *La Prise de Neuchâtel*, Théâtre Tumulte. *Thé vert ou cheesburger*, Marie-Elsa Sgualdo. *Quizz du Millénaire*, Bibliothèque Pestalozzi. *Chasse au* trésor, Cornelia Pilli et Véronique Françoise. *Neuchâtel, ville en images*, Société d'histoire et d'archéologie du Canton du Neuchâtel. *Le parcours gourmand*, Gastro Neuchâtel. *J'ai perdu le Nord au Sud, les Neuchâtelois autrement*, Collectif d'échange Nord-Sud-Nord.

Economie : Neuchâtel et le monde

Neuchâtel a connu une expansion économique qui lui a ouvert les portes sur le monde international. Les différents échanges commerciaux ont permis d'apporter de nombreuses richesses dans le canton et ont attiré de nouveaux résidents. De nombreuses communautés étrangères s'y sont intégrées.

Evénements: *Frappons monnaies !* et *Poids et mesures à Neuchâtel*, Musée d'art et d'histoire. *Au marché*, Théâtre Frenesi.

Politique : Neuchâtel et la Suisse

D'abord principauté, Neuchâtel est ensuite devenue la capitale du canton qui porte le même nom. Son statut de ville confédérée lui donne un rôle important au sein de la politique suisse.

Evénements: *Congrès de l'Union des villes suisses*, Chancellerie de la Ville de Neuchâtel. *Triathlon national*, Service des sports de la Ville de Neuchâtel. *Exposition à ciel ouvert*, Association ARTUNG !.

Culture : Neuchâtel, l'Européenne

A l'époque, Neuchâtel est passée entre les mains de divers dirigeants provenant d'Allemagne, de France et de Prusse. Elle entretient actuellement des relations étroites avec l'Europe aussi bien en matière sociale que culturelle.

Evénements: *Festin*, Gastro Neuch. *Pays de Neuchâtel, 1000 ans d'Europe*, Maison de l'Europe Transjurassienne. *Les costumes au fil du temps*, la Chanson Neuchâteloise et Dans' alors.

Religion : tolérance et harmonies religieuses

La Réforme protestante a marqué la vie religieuse neuchâteloise. A terme, celle-ci a permis aux différentes religions présentes à Neuchâtel de cohabiter harmonieusement.

Evénements: *Abstract Protest*, Association Kunstart. *Nuit des Eglises* et *Promenade des Guillaumes*, Colloque œcuménique des prêtres et pasteurs de la ville.

Urbanisme : Neuchâtel, une ville

Ce dernier regard concerne les mille ans de développement urbanistique de la ville. Des maquettes des Galeries de l'histoire aux derniers aménagements tel que celui du quartier TransEurope, Neuchâtel s'est construite entre le lac et les montagnes.

Evénements: *Forum Ecoparc 2011*, Association Ecoparc. *Arbres du Millénaire*, Service des parcs et promenades de la Ville. *Les chemins de la ville aux mille histoires*, Association Agora. *Imagine ta Ville dans 1000 ans*, Association La Lanterne Magique. *Visiter Neuchâtel 2111*, Imaging the Future Symposium. *Salon du Présent et Pont de l'Avenir*, Atelier d'architecture Manini Pietrini Sàrl. *pARTicipatif*, Visarte. *La Fanfare du village*, La Bouillie d'Heidi. *Regards sur la Collégiale*, Société des Concerts de la Collégiale. *La Fête des voisins*, Parlement des Jeunes de la Ville. *Edelweiss Tuning*, LEOKI. *Ouvrez les fenêtres*, Association de Quartier Louis-Favre – Tertre / Association Théâtre des Lunes / Atelier Théâtre SmK. *Projet VIA*, Association VIA Production. *Restauration de la Collégiale*, Service de l'aménagement urbain de la Ville. *1011 Fréquences de ville*, Studio Ionison.

L'un des derniers batz frappés à Neuchâtel... avant 2011 ! C'était lorsque le maréchal Alexandre Berthier était notre prince (Gilles Perret).

Le Musée d'art et d'histoire va mettre s

Une exposit

Les mille ans d'histoire de la ville de Neuchâtel seront célébrés par un ensemble de manifestations (productions Millénaire et programmation associée) ainsi que par une exposition du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MAHN). Les liens qui se tisseront entre les manifestations et cette exposition permettront à la population de mieux comprendre l'importance de ce millénaire.

Les festivités du Millénaire débuteront le 24 avril 2011, soit 1000 ans après que le nom de Neuchâtel apparaisse pour la première fois dans un texte. Daté du 24 avril 1011, cet acte évoquait une donation du roi Rodolphe III à son épouse. «Novum Castellum» ou château neuf faisait partie des biens offerts à la bien-aimée.

Six regards différents permettront de voir Neuchâtel autrement à l'occasion des festivités du Millénaire.

ur pied une exposition phare à l'occasion des festivités du Millénaire

ion au cœur des festivités

Un parcours à travers 1000 ans d'histoire

Intitulée «Neuchâtel: une histoire millénaire», l'exposition du MAHN mettra en lien divers événements du passé avec ceux de l'époque actuelle. Elle aura pour but de raconter Neuchâtel autrement au moyen d'un parcours divisé en six secteurs en lien avec les regards de la programmation du Millénaire (identité, économie, politique, culture, religion et urbanisme). Les sujets proposés par l'exposition permettront aux visiteurs d'explorer les mille ans d'histoire de la ville de Neuchâtel de manière ludique et surprenante. Plus d'une centaine d'objets et d'images seront exposés dans les salles du rez-de-chaussée tout spécialement pour l'occasion.

Une exposition qui mobilise les sens

L'exposition du MAHN fera voyager le visiteur à travers l'histoire de Neuchâtel. Interactive et ludique, elle mettra à contribution le toucher, l'odorat et même l'ouïe du public. L'exposition abordera plusieurs grands thèmes tels que la culture, la politique ou l'économie. Pour chacun d'eux, diverses transformations seront mises en évidence avec les répercussions engendrées jusqu'au moment présent.

> «Le visiteur sera confronté à des témoignages et des récits de vie de divers personnages»

Des gens qui font l'histoire

Les mille ans de Neuchâtel ne seraient pas ce qu'ils sont sans les nombreuses générations de femmes et d'hommes qui ont laissé des traces tout au long de cette période. Le visiteur sera confronté à des témoignages et des récits de vie de divers personnages. Il pourra également aller à leur rencontre. Ouvriers, immigrés ou contre-révolutionnaires, tous ont participé à la construction de la ville de Neuchâtel.

Un lieu de découverte ouvert à tous

L'exposition se définit comme un espace de découverte ouvert à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'histoire de Neuchâtel. Désireuse d'attirer aussi bien les Neuchâtelois que les touristes, l'exposition se veut lieu d'excursion agrémenté de textes rédigés en français, en allemand ainsi qu'en anglais. «Neuchâtel: une histoire millénaire» proposera également diverses visites guidées ainsi que des supports pédagogiques destinés aux enseignants. (ak)

Le Batz du Millénaire

Une monnaie commémorative sera spécialement introduite lors des festivités du Millénaire. Présent au XVIIIe siècle, le Batz fera son grand retour à Neuchâtel. Les commerçants de la ville joueront le jeu: il sera possible de payer en Batz du Millénaire durant la période des célébrations. La mise en circulation de cette monnaie a pour but de sensibiliser la population aux modes d'utilisation de la monnaie à différentes époques. Les visiteurs pourront découvrir les poids et les mesures qui étaient jadis en vigueur à Neuchâtel. Le public pourra conserver ces pièces – symbole de commémoration – en souvenir des festivités du Millénaire. Ce projet est porté par le cabinet de numismatique du MAHN.

Le Conseil communal prévoit d'ouvrir 33 à 34 classes enfantines hétérogènes sur l'ensemble de la ville en 2011

Peau neuve pour la Promenade-Sud

Le Conseil général devrait se prononcer lundi soir sur un rapport de l'exécutif concernant deux demandes de crédit pour la rénovation et la transformation du collège de la Promenade-Sud ainsi que pour la transformation de salles de classes au collège des Parcs. Un crédit de 4'790'000 de francs est sollicité pour offrir une première rénovation complète au collège de la Promenade-Sud.

Le collège de la Promenade-Sud doit subir une importante rénovation pour accueillir deux classes enfantines supplémentaires.

Plusieurs collèges de la ville nécessiteraient des travaux d'entretien. Au vu de la situation financière actuelle, seuls deux d'entre eux figurent dans la planification des investissements pour les années 2010-2013. Il s'agit des collèges de la Promenade-Sud et du Crêt-du-Chêne. Ce dernier fera l'objet d'un rapport particulier en fin d'année.

Ouverture de nouvelles classes enfantines

Le taux de fréquentation de l'école enfantine chez les enfants de 4 ans s'élève actuellement à 70% en ville de Neuchâtel. La mise en œuvre du concordat HarmoS rendra l'école obligatoire pour tous les enfants âgés de 4 ans dès la prochaine rentrée scolaire. Le nombre de classes enfantines va donc augmenter de manière non négligeable. Dans ce cadre, la Ville prévoit d'ouvrir 33 à 34 classes enfantines sur l'ensemble du territoire communal. Actuellement, la commune compte 26 classes enfantines intégrées dans 28 salles (en raison de demi-classes). Pour l'année scolaire 2011-2012, six classes supplémentaires seront nécessaires. Elles seront réparties à raison de deux classes au collège de la Promenade, deux autres au collège des Parcs ainsi que deux au collège du Crêt-du-Chêne.

Une rénovation s'impose

Depuis sa construction, le bâtiment de la Promenade-Sud n'a jamais connu de rénovation conséquente. Il a été marqué par le temps et devra impérativement subir une importante intervention. Plusieurs travaux seront entrepris sur l'enveloppe et à l'intérieur du collège ainsi que sur sa structure. Les différentes installations du bâtiment seront également mises en conformité. Le collège de la Promenade abrite actuellement la Clinique dentaire scolaire. Celle-ci devrait bientôt déménager rue St-Maurice 4. L'espace libéré permettra de créer de nouvelles classes enfantines et de mettre aux normes l'ensemble des classes en matière de surface. Les travaux commenceront le 8 août 2010 et devraient se terminer en juin 2011.

Deux nouvelles classes enfantines aux Parcs

Le présent rapport concerne également un second crédit de 252'000 francs pour transformer des salles de classes au collège des Parcs. Deux classes enfantines supplémentaires y verront le jour. Elles seront aménagées dans deux salles actuellement occupées par des classes primaires. Pour satisfaire aux normes cantonales en terme de surface, ces deux salles seront agrandies en utilisant les deux extrémités du couloir. La durée des travaux s'étendra sur six semaines durant la période des prochaines vacances scolaires. La Ville espère obtenir des subventions cantonales pour ces deux projets. (ak)

Les écoles de la Ville seront dotées d'un nouveau Règlement de discipline scolaire pour la rentrée

Un Règlement de discipline dépassé

Un rapport du Conseil communal concernant le Règlement général de discipline scolaire figure à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général. Le plénum sera invité à ratifier un document entièrement remanié. Ce texte fondamental régit la vie au sein de l'école.

Le Règlement de discipline scolaire actuellement en vigueur date du 26 juin 1981. C'est dire à quel point il est dépassé. Ce règlement ne suit pas l'évolution des structures de l'école: à l'époque les communes n'avaient pas encore l'obligation de mettre sur pied une école enfantine. Le nouveau texte prévoit d'étendre son champ d'application à l'ensemble des élèves fréquentant les établissements scolaires de la Ville.

Accouchement du nouveau Règlement

Le nouveau Règlement de discipline scolaire est le fruit d'un long travail qui a commencé dès l'année scolaire 2009-2010. La Direction des écoles et celle de la Jeunesse et de l'Intégration ont tout d'abord élaboré un avant-projet qui a été présenté au Conseil d'établissement scolaire. Il a ensuite été discuté au sein du Conseil des parents et de celui des enseignants. Les deux instances ont eu la possibilité d'émettre des remarques et des propositions de modifications. Le nouveau projet dans sa version définitive a finalement été soumis le 27 avril au Conseil d'établissement scolaire. Ce dernier l'a préavisé favorablement à l'unanimité.

Un Règlement d'ordre général

Le nouveau Règlement est qualifié de «général» à la différence de celui actuellement en vigueur. Il régira l'existence de règlements à deux autres niveaux: celui du collège, d'une part et celui de la classe, d'autre part. Il utilise déjà la terminologie prévue par le concordat HarmoS en parlant des «deux premiers cycles de l'école obligatoire». Ce règlement va également régir l'actuelle école enfantine. En règle générale, le nouveau texte insiste sur la nécessité pour le corps enseignant et les parents de travailler main dans la main. (ak)

A propos...

Une façade ?

«Le secrétaire municipal prend note de ce que le Conseil municipal décide !» répondait péremptoirement une écolière à propos de la tâche originelle du secrétaire municipal. Au-delà de l'aspect anecdotique, notons que le champ d'activités du chef de l'état-major des autorités communales se modifie aussi rapidement que son environnement professionnel et politique. A l'heure où les commissions de gestion des Chambres fédérales «tirent à boulets rouges sur le Conseil fédéral pour sa gestion de l'affaire UBS», on découvre parmi les principaux griefs adressés au Gouvernement, les lacunes, faute de traces écrites, dans le domaine de la communication. C'est bien connu, on est toujours plus intelligent après…

Mais ce qui nous semble plus dommageable encore, c'est que le Gouvernement avait décidé à l'époque de ne pas rédiger de procès-verbal sur les discussions concernant «l'affaire UBS». La peur était-elle déjà au rendez-vous ? Le poids des mots, le choc des photos ! Fallait-il alors archiver les débats au moyen d'une photographie comme la ville de Vevey immortalise le visage de Charlot sur les murs d'une tour de la cité ? Les commissions fédérales seraient-elles prêtes à afficher le portrait d'Hans Rudolf Merz sur les murs du Palais fédéral ? Si l'Histoire autorise des «retour en arrière», l'écriture, elle, comme la vie, ne permet pas ce miracle.

Rémy Voirol

Université populaire neuchâteloise

L'Université populaire neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans le cours suivant :

Cours N° 22 – de 970 à 1530
Samedi 19 juin de 9 à 15 heures.
Par M. Jean-Pierre Lauener
Il ne s'agit pas d'une plongée dans le Moyen Age, mais d'une grimpée du bas de la Combe Biosse à la crête de Chasseral. Géologie, faune et flore seront au programme.
Bonne condition physique nécessaire.
Prix : 29.–.

Renseignements et inscriptions : Université populaire neuchâteloise, tél. 032 725 50 40, upn-littoral@rpn.ch, www.cpln.ch/upn

La Ville officielle

Les séances sont publiques

Demandes de crédit pour des transformations dans deux collèges

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 7 juin 2010 à 19h30, à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

Rapports du Conseil communal

10-003
Rapport du Conseil communal, concernant une sixième demande de crédit relative aux actions à entreprendre dans le cadre de Neuchâtel Cité de l'énergie.

10-011
Rapport du Conseil communal, concernant deux demandes de crédit pour la rénovation et la transformation du Collège de la Promenade-Sud ainsi que pour la transformation de salles de classe au collège des Parcs.

10-009
Rapport du Conseil communal, concernant la donation à la Ville de Neuchâtel de la collection Grünbaum.

10-013
Rapport du Conseil communal, concernant le Règlement général de discipline scolaire.

Autres objets

10-301
Motion du groupe socialiste, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée «Valoriser davantage nos infrastructures scolaires communales en faveur du tissu associatif local».

10-601
Interpellation du groupe socialiste par Mme Hélène Perrin et consorts, concernant les jours d'ouverture de la Bibliothèque publique et universitaire.

10-602
Interpellation du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, sur la (non-) utilisation des cuisines de l'institut La Salle.

10-501
Postulat du groupe PLR par Mme Amelie Blohm Gueissaz et consorts, intitulé «Un maillon indispensable doit être fiable».

10-603
Interpellation du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée «Nouvel arrêt de bus aux Fahys : y a-t-il un pilote dans le trolley ?».

10-604
Interpellation du groupe PopVerts-Sol, par M. Yves Froidevaux et consorts, intitulée «Projet d'aménagement de la place Numa-Droz – un projet d'avenir !».

10-302
Motion du groupe UDC, par Mme Maria Angela Guyot et consorts, intitulée «Pour une transmission rapide de l'information au Conseil général».

10-606
Interpellation du groupe UDC par M. Sylvain Brossin, au sujet de la communication dans le domaine des festivités du «Millénaire».

10-502
Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulé «Pour la rentabilité de notre patrimoine financier sans loyers excessifs».

10-303
Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée «Pour une meilleure efficacité de l'éclairage public grâce aux LED».

10-401
Proposition du groupe PopVertsSol, par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Pour un changement du système de rentes des conseillers communaux retraités».

10-607
Interpellation du groupe UDC par M. Luciano Bocchi, intitulée «Naturalisation à Neuchâtel : à la tête du client…?».

10-304
Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée «Pour la création d'une institution destinée à gérer un patrimoine immobilier social et durable».

10-608
Interpellation des groupes PopVerts-Sol et socialiste par Mme Catherine Loetscher Schneider et M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée «Non à l'exploitation grâce à nos impôts !».

10-305
Motion du groupe socialiste par Mme Martine Docourt et consorts, intitulée «Tout ce qui brille n'est pas de l'or».

Neuchâtel, le 19 mai 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La présidente, Françoise Jeanneret — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet www.neuchatelville.ch

A louer

Route de Pierre-à-Bot 30-32 à Neuchâtel

Appartement de 4.5 pièces en duplex
Loyer mensuel : Fr. 1'621.– + Fr. 260.– d'acomptes de charges.
Possibilité de louer une place de parc intérieure ou extérieure.
Libre dès le 01.08.2010.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 70.

A louer

Terreaux 1, à Neuchâtel

Locaux d'env. 85 m², 1er étage
Conviendraient pour bureaux de cabinet médical.
Loyer mensuel : Fr. 1'780.– + Fr. 250.– de charges. Reprise : à convenir

Renseignements complémentaires : Gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 71.

La chronique sportive de...

Hopp Schwiiz !

Anne Kybourg

L'équipe nationale de football va très bientôt prendre ses quartiers en Afrique du sud. Elle y défendra les couleurs de la Suisse à l'occasion du Mondial 2010. Parmi les 32 équipes en lice, celle de Suisse se trouve dans le groupe H aux côtés du Chili, du Honduras et de l'Espagne, vainqueur de l'Euro 2008.

Organisée du 11 juin au 11 juillet, cette compétition rassemblera des milliers de supporters à travers le monde. Qu'ils soient amateurs de football ou non, les spectateurs vibreront au rythme de la coupe du monde cet été. Plus de soixante rencontres s'enchaîneront dans neuf stades différents jusqu'à l'apogée de la compétition : la finale tant attendue qui se déroulera le 11 juillet sur le terrain de Johannesburg.

Pas de quoi rougir

L'équipe nationale de football ne peut pas se targuer d'avoir les meilleurs résultats en compétition internationale. Il n'empêche que la Nati n'a pas de quoi rougir. L'équipe actuelle possède d'excellents joueurs à l'image de Diego Benaglio, Alexander Frei ou encore Philippe Senderos sans oublier le Neuchâtelois Steve von Bergen. Les Suisses ont largement les moyens de se battre et de défendre les couleurs du pays à l'occasion de ce Mondial. Le groupe dont la Suisse a hérité n'est certes pas le plus facile, mais le spectacle n'en sera que plus beau. La Nati a tout de même terminé en tête de son groupe de qualification. Du côté de la relève, la Suisse n'a rien à envier aux autres pays. En novembre passé, les rougets remportaient le sacre de champion du monde des M17.

Les fans de football pourront suivre l'ensemble des rencontres du Mondial au Village du monde des Jeunes-Rives • **Photo : archives**

Trop de modestie

Le sportif suisse – peu importe qu'il soit footballeur, tennisman ou basketteur - n'a pas le gène du cocorico. Là où ses voisins français chantent à tue-tête, le sportif suisse préfère la discrétion. Quant bien même cette modestie est honorable, un peu de chauvinisme n'a jamais fait de mal à personne. Aux membres de la Nati, j'ai envie de dire : Tracez le mot « impossible » de votre vocabulaire !

Allez la Suisse !

La Nati entrera en scène le 16 juin sous les projecteurs du stade Moses Mabhida de Durban. Elle y affrontera l'équipe d'Espagne. Son second match l'opposera à la talentueuse équipe du Chili. Cette rencontre aura lieu le 26 juin dans le stade mythique de Nelson Mandela Bay, à Port Elizabeth. Le Mondial 2010 promet de belles surprises : que le meilleur gagne !

A.K.

A travers l'histoire

Le Musée d'art et d'histoire a été construit sur les nouveaux terrains gagnés sur le lac grâce aux déblais provenant de l'arasement du Crêt-Taconnet. Inauguré en 1884, le musée est bordé par la longue rectiligne du quai Léopold-Robert (autrefois appelé quai des Alpes) qui a fait disparaître l'irrégularité de l'ancien rivage tout en courbes pittoresques. Le musée actuel a été augmenté de deux ailes basses entre 1951 et 1953, alors que depuis 1957 l'hôtel Beaulac vient fermer en partie l'esplanade Léopold-Robert désormais dédiée aux sculptures (carte postale, vers 1910, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel), Vincent Callet-Molin.

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pascal Naine, d'un permis de construire pour l'installation d'un spa (jacuzzi) dans son jardin à la rue des Berthoudes 16, article 1846 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel.

Demande de l'EPFL STI IMT-NE PVLAB – Institut de Microtechnique, d'un permis de construire pour l'installation de ventilation et de climatisation (adaptation d'une installation existante) à la rue Abram-Louis-Breguet 2, article 7787 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Hervé Morales, d'un permis de construire pour l'installation d'un spa (jacuzzi) et d'une palissade en bois sur la terrasse de l'immeuble 74, chemin des Valangines, article 10956/E (PPE sur 11350) du cadastre de Neuchâtel.

Les plans peuvent être consultés du 4 juin au 5 juillet 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera le :

mardi 22 juin

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'environnement

Funiculaire Ecluse-Plan

Les Transports publics du Littoral neuchâtelois informent que l'exploitation du funiculaire Ecluse-Plan sera interrompue du lundi 31 mai au vendredi 11 juin pour permettre sa révision annuelle. Pendant la période d'arrêt, les usagers sont priés d'emprunter les lignes 8 et 9.

Le funiculaire La Coudre-Chaumont est à nouveau en circulation.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur André Erard, architecte à Neuchâtel (Atelier Monnier-Erard SA), d'un permis de construire pour la construction d'un garage, d'un ascenseur et d'un couvert 2, rue Emer-de-Vattel, article 8883 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Rose-Marie et Frédy Flury.

Demande de Monsieur Etienne Dubois, architecte à Neuchâtel (Atelier Manini Pietrini Sàrl), d'un permis de construire pour la transformation et le changement d'affectation de l'immeuble 4, av. J.-J.-Rousseau, article 4783 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Patents & Technology Surveys SA.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Bureau Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour la transformation et la surélévation d'un immeuble 27, rue Louis-Favre, article 7205 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Messieurs Silvio Antonio et Jean-François Buschini.

Demande de Monsieur Michel Baur, architecte à Neuchâtel (IneXt architecture et intérieurs), d'un permis de construire pour la transformation et le changement partiel d'affectation d'un immeuble 44, rue des Usines, article 12903 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Extragone SA.

Demande de Mon Logis Coopérative d'habitation, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires en toiture des immeubles Vy-d'Etra 21-23 et 25-27, article 1340 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel.

Demande de Messieurs Jean-Claude Hefti et Nicola Abundo, d'un permis de construire pour l'aménagement d'un parc aventure au Chemin de la Tour, articles 15720 et 15722 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont.

Demande de Messieurs Jean-Claude Hefti et Nicola Abundo, d'un permis de construire pour la construction d'un cabanon pour un parc aventure au Chemin de la Tour, article 15722 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont.

Les plans peuvent être consultés du 12 mai au 11 juin 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Charles-André Stauffer, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la transformation et des agrandissements mineurs d'une maison familiale 16, rue Auguste-Bachelin, article 4961 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Thérèse et Matthias Von Wyss.

Demande de Monsieur Laurent Castella, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'aménagement d'un bar dans un local commercial existant 2, rue Edmond-de-Reynier, article 7929 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Christophe Martins.

Demande de Monsieur Pascal Solioz, architecte à Neuchâtel (Service des bâtiments de la Ville de Neuchâtel), d'un permis de construire pour la pose de capteurs solaires photovoltaïques en toiture de l'immeuble 2, avenue du Premier-Mars, article 10102 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Direction Jeunesse et Intégration de la Ville de Neuchâtel.

Les plans peuvent être consultés du 21 mai au 21 juin 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Echos

■ Jeudi 27 mai, le Conseil communal a été représenté par M. Olivier Arni, directeur de l'environnement, au vernissage de l'exposition des projets d'Europan 10 et à la remise des prix aux équipes primées des sites suisses.

■ Samedi 29 mai, le Conseil communal a été représenté par Mme Françoise Jeanneret, directrice des cultes, à la célébration eucharistique marquant la fin du Forum diocésain.

■ Samedi 29 mai, le Conseil communal a été représenté par M. Daniel Perdrizat, directeur suppléant des cultes, à l'inauguration de la « grande salle du Centre de vie de l'Eglise évangélique apostolique ».

■ Demain, M. Daniel Perdrizat, président, représentera les Autorités communales, à la journée des partenaires neuchâtelois marquant les 50 ans de l'assurance invalidité.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M. Daniel Perdrizat, directeur de la santé et des affaires sociales, à l'inauguration de la Maison de naissance Tilia.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mme et M. Annitta et Eric Polier-Schmid à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage, à Mmes et MM. Agathe et Joseph Zosso-Vauthey, Georgette et Henri Biolley-Chautems, à l'occasion du 55e anniversaire de leurs mariages, et à Mme et M. Vera et Henri Nussbaumer-Holderegger à l'occasion du 65e anniversaire de leur mariage.

Plan de quartier « CSEM-EPFL-IMT »

La Ville de Neuchâtel convie les habitants à la séance d'information publique relative à la présentation du plan de quartier « CSEM-EPFL-IMT » et aux réaménagements des espaces publics : **mardi 8 juin de 19h30 à 21 heures, dans la salle polyvalente de la nouvelle école primaire de la Maladière (avenue du Mail 13).**

Cette rencontre permettra aux autorités de présenter les enjeux inhérents au développement du futur pôle de la Microtechnique et sera suivie d'un débat public.

Direction de l'environnement

Programme cinéma pour la semaine du 2 au 8 juin

APOLLO 1 032 710 10 33
PRINCE OF PERSIA: LES SABLES DU TEMPS
3e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h, 17h45, 20h15, ve/sa 23h.
Acteurs: Jake Gyllenhaal, Gemma Arteron.
De Mike Newel.

APOLLO 2 032 710 10 33
STREET DANCE
3e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h30, 20h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Charlotte Rampling, Chris Wilson.
De Max Giwa. Digital 3D.

APOLLO 2 032 710 10 33
SOLUTIONS LOCALES POUR UN DÉSORDRE GLOBAL
5e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF + VO me au ma 18h15.
De Coline Serreau.

APOLLO 2 032 710 10 33
COMMENT DRESSER VOTRE DRAGON
11e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF sa/di 13h30.
De Peter Hastings. Digital 3D.

APOLLO 3 032 710 10 33
DANS SES YEUX
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VO esp. s-t fr/all. me au ve, lu/ma 15h15, me au ma 20h15.
Acteurs: Ricardo Darin, Soledad Villamil, Pablo Rago.
De Juan José Campanella.

APOLLO 3 032 710 10 33
ROCKSTEADY
1re semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VO angl. s-t fr/all.me au ma 18h, ve/sa 23h.
De Stascha Bader.

APOLLO 3 032 710 10 33
CAMPING 2
7e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF sa/di 15h45.
Acteurs: Franck Dubosc, Richard Anconina, Mathilde Seigner.
De Fabien Onteniente.

ARCADES 032 710 10 44
SEX AND THE CITY 2
1re semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 14h, 17h, 20h, ve/sa 23h.
Acteurs : Sarah Jessica Parker, Kim Cattrall, Kristin Davis.
De Michael Patrick King.

BIO 032 710 10 55
LA VIE EST PRÉCIEUSE
1re semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 18h, 20h30.
Acteurs: Gabourey Sidibe, Mo'Nique, Mariah Carey.
De Lee Daniels.

BIO 032 710 10 55
MAMMUTH
4e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h.
Acteurs: Gérard Depardieu, Yolande Moreau.
De Benoît Delépine.

BIO 032 710 10 55
NANNY McPHEE ET LE BIG BANG
9e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF sa/di 13h45.
Acteurs: Emma Thompson, Maggie Gyllenhaal.
De Susanna White.

REX 032 710 10 77
ROBIN DES BOIS
4e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h, 20h, ve/sa 23h.
Acteurs: Russel Crowe, Cate Blanchett.
De Ridley Scott.

REX 032 710 10 77
FILM SOCIALISME
2e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 17h45.
Acteurs: Catherine Tanvier, Christian Sinniger, Jean Marc Stehlée.
De Jean-Luc Godard.

STUDIO 032 710 10 88
LA TÊTE EN FRICHE
1re semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 16h, 18h, 20h15.
Acteurs: Gérard Depardieu, Gisèle Casadesus, Maurane.
De Jean Becker.

STUDIO 032 710 10 88
IRON MAN 2
6e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Don Cheadle, Robert Downey Jr., Gwyneth Paltrow.
De John Favreau.

L'instantané de Stefano Iori...

... les Travaux publics accueillent le Tour du Canton

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h, tél. 032 717 74 12, fax 032 717 74 19, e-mail: Boutique.Information.Sociale@ne.ch.

Cancer du sein: «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer, tél. 032 721 23 25.

Cellule de debriefing psychologique, tél. 079 577 65 33 (répondeur – on vous rappelle le jour-même).

Centre de consultation LAVI, service d'aide aux victimes, (rue J.-L. Pourtalès 1), Case postale 527, 2001 Neuchâtel: permanence tél. du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 17h, tél. 032 889 66 49.

Centre islamique de Neuchâtel (rue L.-Bourguet 14), tél. 032 725 39 66, prière, vendredi à 12h45.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00,** jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 6 juin

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 10h15, culte paroissial, participation des enfants, avec sainte cène. Jeudi à 10h, méditation, salle du refuge. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16 à 18h. Samedi de 11 à 13h (expo «Coupole-temple-minaret»).

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 6. Juni 17 Uhr, Andacht mit anschl. Imbiss im Kirchgemeindehaus Poudrières, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30 messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate. Di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): je 3 à 19h30, prière du soir à La Chaux-de-Fonds. Di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

LIQUIDATION
DES MEUBLES D'EXPOSITION
GROS RABAIS
20% 30% 50%
Meubles du Battoir
MATHOD entre Orbe/Yverdon
ST-SULPICE Rte Cantonale Lausanne/Morges
COURTAMAN entre Morat et Fribourg
MEYRIN Bois du Lan
12 CAMIONS DE LIVRAISON POUR TOUTE LA SUISSE
40 ANS DE CONFIANCE QUALITÉ-PRIX-PROPRETÉ

Caritas Neuchâtel propose une prestation d'accompagnement en fin de vie à la population neuchâteloise

« Mourir fait partie de la vie »

Caritas Neuchâtel a récemment repris la prestation d'accompagnement en fin de vie proposée jusqu'à présent par le Groupe bénévole. Après trois ans de réflexion, ses responsables consolident un système déjà en place depuis de nombreuses années. Une équipe de quarante bénévoles assure une présence auprès de personnes en fin de vie. Elle se met à leur écoute de manière à répondre au mieux à leurs besoins. Hubert Péquignot, directeur de Caritas Neuchâtel, explique l'importance de cette prestation au sein de la société actuelle.

Selon Hubert Péquignot, directeur de Caritas Neuchâtel, l'accompagnement en fin de vie fait partie du mystère de la vie et de celui de la mort.

Pour quelles raisons Caritas Neuchâtel reprend la prestation du Groupe bénévole d'accompagnement en fin de vie ?

En été 2007, cette Association est venue à notre rencontre craignant de ne plus pouvoir garantir cette prestation. Elle s'est également approchée d'autres partenaires potentiels qui n'ont pas laisser de portes ouvertes. L'accompagnement en fin de vie constitue un thème fort du Réseau Caritas depuis plusieurs années. Sachant que nous pourrions nous appuyer sur l'expérience d'autres Caritas régionales, nous avons mis sur pied un groupe de réflexion pour mener cette prestation à Neuchâtel.

Quels services proposez-vous plus exactement ?

Nos bénévoles accompagnent des personnes en fin de vie à domicile, dans les homes ainsi que dans les hôpitaux. Ils apportent du soutien à la personne malade, mais également à ses proches et à son entourage. L'équipe de bénévoles se compose d'une quarantaine de membres répartis entre les différents districts du canton de Neuchâtel.

A quoi sert cette prestation ?

Malgré leurs prestations de qualité, les hôpitaux n'arrivent pas toujours à faire face aux demandes d'accompagnement par manque de temps et d'argent. Les changements sociologiques qui s'opèrent au sein de la famille, et en particulier la perte de l'entourage familial, limiteront à l'avenir l'aide que peuvent apporter les membres de ces familles à leurs aînés. Avec l'augmentation de l'âge moyen, les soins promulgués par la famille seront pratiqués par des personnes de plus en plus âgées, et par ailleurs de plus en plus isolées. Une prestation comme la nôtre leur permet d'être soutenues.

Vos bénévoles doivent-ils suivre une formation ?

Une nouvelle formation est en train de se mettre en place sous la direction de Laurence Chapuis, notre responsable de l'accompagnement en fin de vie à Caritas Neuchâtel. Elle comportera une soixantaine d'heures réparties sur une année. Elle devrait commencer en 2011. Les personnes intéressées peuvent nous le faire savoir en prenant contact au 032 886 80 70. Ce n'est qu'au terme du cursus qu'elles décideront si elles veulent devenir bénévoles ou pas. Dans ce cas, une période de stage leur sera encore demandée.

Comment se déroule la prise en charge d'une personne en fin de vie concrètement ?

Habituellement, nous sommes contactés par les proches du malade, par un médecin ou par le personnel soignant. Nous entendons la demande en évaluant les besoins de la personne à accompagner. Cette évaluation est refaite très régulièrement avec l'ensemble du réseau, c'est-à-dire les proches, les médecins et tout le personnel accompagnant. Cette évaluation pluridisciplinaire doit permettre aux bénévoles de répondre aux besoins spécifiques du malade tout en suivant leur évolution.

> « Caritas Neuchâtel ne va pas proposer d'aide au suicide »

Comment décririez-vous les soins palliatifs ?

Notre action prend ancrage dans la définition des soins palliatifs qui part du principe que mourir fait partie de la vie. Il est important de considérer la personne dans sa globalité physique, psychique, sociale et spirituelle pour comprendre ce qu'elle attend de l'accompagnement. L'idée consiste à diminuer la souffrance physique et psychologique de la personne accompagnée pour lui permettre de vivre le plus sereinement cette étape.

A quel moment une personne est considérée comme étant en fin de vie ?

L'accompagnement intervient au moment où soigner ne signifie plus « redonner la santé » mais simplement aider. L'accompagnement prend son sens dans le refus de l'abandon devant la maladie et la mort. Nos bénévoles peuvent accompagner une personne quelques jours ou quelques semaines. L'écoute et la présence des bénévoles constituent le cœur de l'accompagnement. Ils leur est demandé de respecter le choix de chaque malade.

Vous parlez de respecter le choix du malade. Quel est la position de Caritas Neuchâtel par rapport au suicide assisté ?

Nous ne sommes pas là pour juger. Nous demandons à nos bénévoles de ne pas prendre position dans le choix des personnes accompagnées. Comme notre prestation découle des soins palliatifs, nous ne proposons pas d'assistance au suicide. Si dans le processus d'accompagnement en fin de vie, le malade choisit d'opter pour le suicide assisté, le bénévole pourra en parler avec lui. Cependant, Caritas Neuchâtel ne va pas proposer d'aide au suicide.

Anne Kybourg

Il est possible de solliciter un accompagnement par le biais du secrétariat de Caritas Neuchâtel au 032 886 80 70. Heures d'ouverture du lundi au vendredi : 09h00-12h00 et 14h00-17h00. Les personnes intéressées par le bénévolat peuvent prendre contact au même endroit.